



Le lavoir de Gometz-le-Châtel

© CDRP 91

GÉOGRAPHIE

LE VAULARON

Le Vaularon est un affluent de l'Yvette, long de 2400 m. Il prend sa source au niveau du lavoir à Gometz-le-Châtel, en limite de la route de Chartres, au lieu-dit les Grands Prés dont le bassin de retenue vient d'être aménagé. Le Vaularon y reçoit en sortie les rus du Bourdonnais et d'Angoulême. Il se jette ensuite dans l'Yvette près de la rue du Docteur Collé. La forme primitive du nom était

Valarron qui correspond à Val de l'Arron. Ce cours d'eau était probablement torrentiel car Arron en Gaulois signifiait torrentueuse.



Le Vaularon à Bures-sur-Yvette

© CDRP 91

PATRIMOINE

LE VIADUC DES FAUVETTES

Ce viaduc est un ouvrage d'art de 221 m de long, construit en 1913 pour un projet de ligne ferroviaire qui devait relier Paris à Chartres via Gallardon. Rénové en 2004, ce viaduc est devenu un site d'entraînement pour l'escalade et la spéléologie sportive, il est utilisé aussi bien par les amateurs que par les professionnels. Ses 34 m de hauteur le font considérer par les grimpeurs comme la plus haute falaise de l'Île-de-France. Un guide décrit toutes les voies pilier par pilier. Des ouvertures réalisées dans le tablier permettent la pratique

de la descente en rappel. De nombreuses animations sont proposées, notamment par l'association propriétaire des lieux le SICOVY.



Le viaduc des Fauvettes

© CDRP 91

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort ; picto 2 = Technique (présence ou non d'obstacles) ; picto 3 = Risque (d'accidents liés à la configuration des lieux). Cotation : 1 - Facile ; 2 - Assez facile ; 3 - Peu difficile ; 4 - Assez difficile ; 5 - Difficile.



PR®

Du Vaularon aux Fauvettes

2 h 30

7,5 km

Depuis la gare de Bures-sur-Yvette, vous cheminerez entre Bures et Gometz, au milieu de parcs et sentes, croisant le Vaularon, traversant le viaduc des Fauvettes, vestige de la ligne ferroviaire Paris-Chartres aujourd'hui réhabilité en site renommé d'escalade.

SITUATION

Entre Bures-sur-Yvette et Gometz-le-Châtel, à 23 et 25 km au sud-ouest de Paris

PARKING

Gare de Bures-sur-Yvette, côté Impasse de la Station N 48.69599 °, E 2.1632 °

TRANSPORT

RER-B, sur le tronçon entre Paris et Saint-Rémy-lès-Chevreuse

DIFFICULTÉS !

• Le tunnel n'est pas éclairé

Recommandations

• Un éclairage (lampe de poche, téléphone) est vivement conseillé dans le tunnel



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Parc du domaine de la Grande Maison, parc des Avettes
- Bassin des Grands Prés, lavoir (Gometz-le-Châtel)
- Le viaduc des Fauvettes



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Les rives de l'Yvette et le bassin des Coupières
- La forêt communale de Gif-sur-Yvette et le bois de la Hacquinière.



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- ↘ Changement de direction
- ✗ Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE

jaune

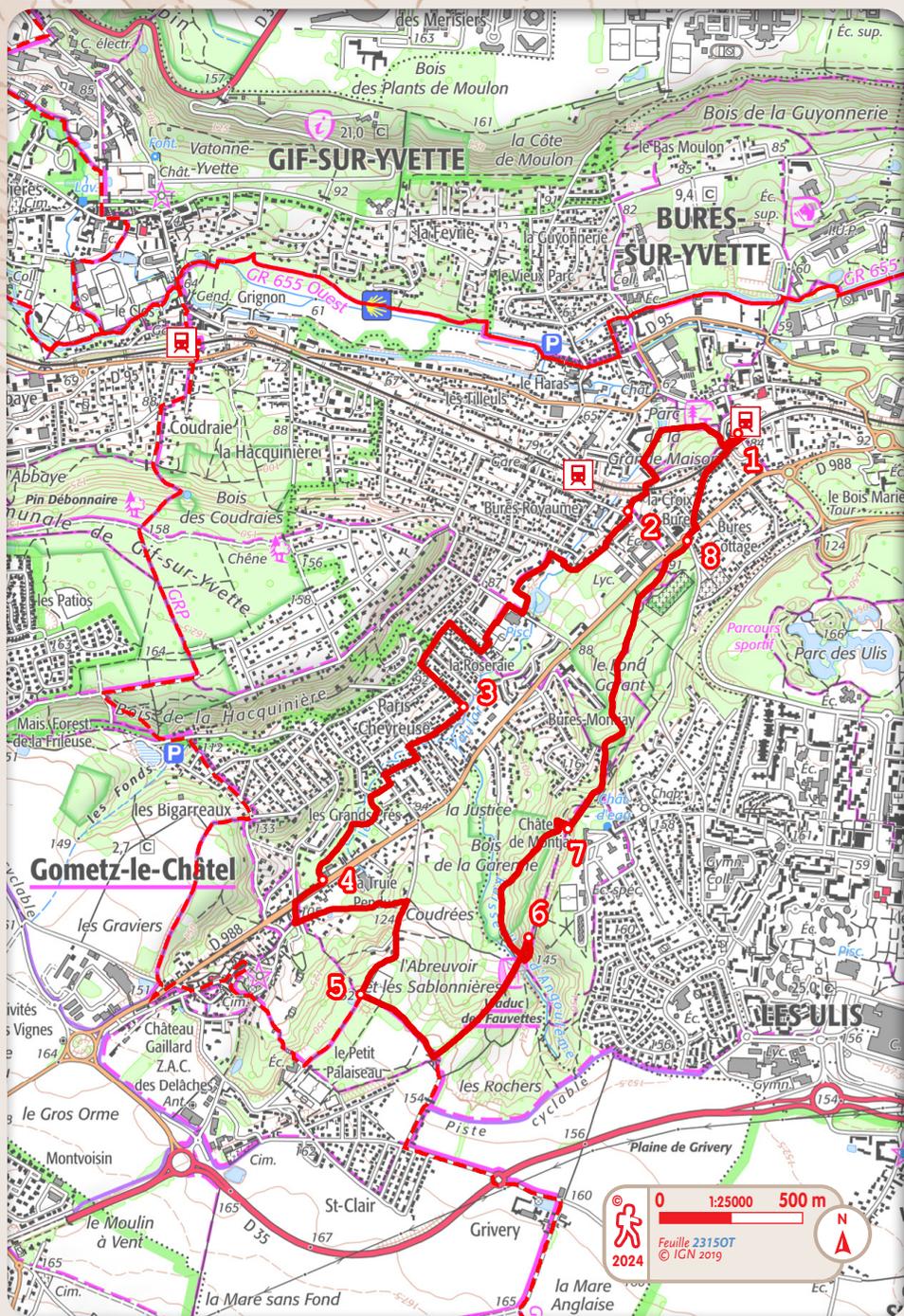


- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.
- Destination Paris-Saclay : 85 av. Raymond Aron, 91300 Massy, 01 69 20 08 27, destination-paris-saclay.com.



Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDCS, 62 bis boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy, www.rando91.com.



- 1 En sortant de la gare du côté nord (impasse de la Station), contourner le parking à vélos et longer la voie du RER. Prendre un escalier à droite après le passage au-dessus de la rue et rejoindre le trottoir. Pénétrer dans le parc de la Grande Maison par la première ouverture sur la gauche et aller tout droit jusqu'au Vaularon. Le longer en le laissant sur la droite et sortir du parc, prendre à gauche la rue en montée, puis une sente sous le RER (sentier des Avettes).
- 2 Traverser un parking et prendre la sente légèrement sur la gauche. Passer le Vaularon sur un petit pont. Prendre à gauche la rue du Domaine des Aulnes, à droite la rue de la Vierge devant le complexe sportif, puis à gauche à travers le parking. Au fond, longer les tennis. Prendre à droite l'avenue de la Roseaie, puis à gauche la rue de Gometz jusqu'à la rue du Soleil Levant à gauche.
- 3 Poursuivre par le boulevard des Oiseaux. Prendre l'avenue du Centre à gauche et traverser à nouveau le Vaularon. Prendre la rue de la Pépinière à droite jusqu'à l'avenue de Villeneuve, puis à droite la rue des Lavandières. Quitter la rue et entrer à gauche dans le bassin des Grands Prés où platelages et petits ponts favorisent le passage sur le Vaularon. Après le lavoir, sortir à droite sur la route de Chartres.
- 4 Au feu tricolore, traverser la route de Chartres et prendre la rue Saint Nicolas. Tourner à gauche sur la rue du Vieux Chemin (laisser la sente de Saint Clair à droite) qui se transforme en sentier jusqu'au chemin de la Justice à prendre sur la droite. Continuer la montée, puis au croisement de chemins tourner à gauche.
- 5 Laisser à droite un ancien pont et tourner à gauche pour rejoindre le viaduc des Fauvettes, le traverser.
- 6 Immédiatement après le viaduc prendre à droite un chemin très en pente (laisser les marches abimées sur la droite). Passer sous une arche et prendre le chemin sur la droite. Rester sur le chemin principal en laissant des petites sentes à droite et à gauche. Remonter sur votre droite et regagner par un lacet le chemin principal.
 > Il est possible de rester sur le plat en suivant le chemin principal jusqu'au tunnel.
- 7 Emprunter le tunnel sur la gauche (un éclairage est bienvenu), puis prendre le chemin à droite qui passe sous la voie principale (pont). Descendre tout droit par le chemin le plus large en laissant des sentes à droite et à gauche jusqu'à longer la route. Rester en lisière de la forêt, entre route et cimetière, jusqu'au rond-point que l'on traverse pour prendre la route de Chartres à droite.
- 8 La quitter très rapidement à gauche par la rue du Royaume, puis à droite le chemin de la Croix de Bures qui rejoint la voie du RER. La longer jusqu'au passage souterrain vers la gare.